WalEurope
Le FEDER en Wallonie

InFoFeder
N°9 – Septembre 2013

Disponible sur europe.wallonie.be

EN BREF…

Pour ce 9ème Info-Feder, l'attractivité urbaine est vue sous l'angle de la culture. Les quelques portefeuilles culturels phares mais aussi d'autres projets culturels intégrés à une logique de redynamisation urbaine vous sont présentés dans notre FOCUS.

Vous n'échapperez pas aux infos les plus fraîches sur la programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens. Notre BON A SAVOIR actualise ce qui vous a été communiqué en mars dernier.

Quant au ZOOM ARRIERE, il revient sur une séance des « Midis de l'innovation » organisée par le Département de la Compétitivité et de l'Innovation du SPW et présentant le rapport de l'OCDE sur le système d'innovation wallon. Un lien est évidemment fait avec l'intervention du FEDER en Wallonie dans ce domaine.

Dison, une commune qui va de l'avant. Inauguré le 28 mai dernier, l'ancien site Interlac de Dison, Comedis, est devenu un espace multifonctionnel qui accueille déjà de nombreux acteurs économiques et culturels. Notre ARRET SUR IMAGE vous propose un aperçu de ce qui est désormais le symbole du renouveau disonais.

Finalement, nos NEWS vous offrent quelques « points com » :

- la nouvelle version du site europe.wallonie.be, rebaptisé « WalEurope » ;
- le compendium du DCFS, un aperçu des réalisations cofinancées par le FEDER en Wallonie des années 80 à nos jours ;
- la campagne « Plus haut », 2ème des « European Public Communication Awards ».

Bonne lecture !

FOCUS

L'attractivité urbaine via la culture

Pour la programmation 2007-2013 du FEDER, la Commission a notamment mis la priorité sur la redynamisation urbaine et l'attractivité du territoire. Celle-ci passe par l'amélioration de l'accessibilité mais aussi par une meilleure « qualité de lieu et de vie » profitable à l'ensemble des résidents des espaces revitalisés mais également à toute la région. Dans les sites historiques de qualité, les activités culturelles et la valorisation touristique du patrimoine peuvent jouer un rôle moteur en termes d'attractivité et de croissance.

Afin de valoriser et pérenniser les infrastructures déjà en place, la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le FEDER soutiennent quelques portefeuilles phares mais aussi d'autres projets culturels intégrés à une logique de redynamisation urbaine.

Les projets culturels phares de la programmation 2007-2013

Mons – Capitale culturelle européenne 2015
Pour faire honneur à sa désignation de « Capitale culturelle européenne 2015 », Mons développe divers projets de revitalisation urbaine et investit dans des infrastructures culturelles afin de développer son réseau et d'augmenter encore sa renommée en tant que ville culturelle et touristique.

- « Le 106 » : ce bâtiment du 19ème siècle est rénové pour en faire le centre nerveux de la production et de la promotion culturelle. Il s'agira d'y installer les services administratifs du Centre Culturel Transfrontalier, la Maison de la Presse et la «Fondation Mons 2015» (accueil de la presse et du public).

- « Arsonic » : cette ancienne caserne de pompiers sera dédiée aux musiques émergentes. Un auditorium de 300 places est prévu avec une capacité de 2.500 m² de salles de répétitions, de studios d'enregistrement et de salles de concerts.

- Les expositions de « prestige » : l'organisation d'évènements culturels majeurs focalisant durablement l'attention des médias et des professionnels du tourisme fait aussi partie de la stratégie de développement économique et touristique de Mons. Il a donc été décidé de créer deux grandes expositions sur les sites du Musée des Beaux-Arts de Mons (BAM) (http://www.bam.mons.be) et des anciens Abattoirs (rénovés grâce au FEDER 2000-2006). Ces expos de prestige ont un caractère européen afin d'attirer un large public et s'attachent à valoriser l'identité et le patrimoine montois. Après Keith Haring en 2009, Andy Warhol sera mis à l'honneur en octobre 2013.

Liège – l'Opéra royal de Wallonie et le CIAC : pour un développement innovant de l'attractivité culturelle de la ville

Culturellement porteurs et économes en énergie, les deux projets qui composent ce portefeuille liégeois sont d'une part l'Opéra royal de Wallonie et d'autre part le Centre International d'Art et de Culture (CIAC) :

- Inauguré le 19 septembre 2012, l'Opéra royal de Wallonie a été entièrement rénové tant sur son enveloppe extérieure qu'intérieure. Celui-ci est adapté aux normes de production artistique actuelles et aux normes de sécurité requises. La transformation du théâtre royal, siège de l'opéra depuis 1920, a conduit à la restauration de ses éléments patrimoniaux, la diminution importante de la consommation d'énergie, l'amélioration du confort acoustique et de l'accueil des spectateurs ainsi que la création d'espaces appropriés pour les répétitions.
- Le Musée d'Art moderne et d'Art contemporain de la Ville de Liège se situe dans la prolongation de la nouvelle gare TGV, sur l'axe urbain allant de la gare à la Médiacité. Dans un but d'amélioration des conditions d'accueil des œuvres et du public et d'extension de l'espace d'exposition, la rénovation du musée et de l'ilot de la Boverie permettra de développer un tout nouvel espace culturel : le Centre International d'Art et de Culture.

Les projets culturels intégrés aux projets de redynamisation urbaine

Philippeville : la rénovation des Halles

Le portefeuille de projets « Aménagement de pôles urbains », axé sur deux points d'appuis urbains namurois en zone rurale (Ciney et Philippeville), développe un aspect culturel dans la réhabilitation d'un édifice emblématique du centre de Philippeville : les Halles. Ce bâtiment classé fait peau neuve par la rénovation des menuiseries intérieures et extérieures, la ferronnerie et les ouvrages de maçonnerie, les sols et les parachèvements. Cette transformation permettra, à terme, de créer une salle de spectacles à l'étage mais aussi d'y installer l'Office du tourisme de la Ville.

Binche et son patrimoine culturel : le Musée International du Carnaval et du Masque

Dans le cadre de la revitalisation du centre historique de Binche, la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural sont essentielles.

Un projet vise plus particulièrement le Musée International du Carnaval et du Masque de Binche. Deux axes sont mis en avant: la réfection du bâtiment et la mise en conformité pour un accueil adéquat des visiteurs (notamment des personnes à mobilité réduite) et des groupes. Ce bâtiment, pour être entièrement opérationnel, doit être sécurisé et des travaux de gros œuvre doivent être menés.

Lessines : valorisation touristique du centre ville

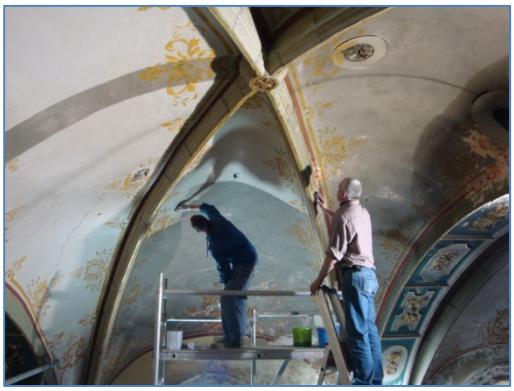

L'Hôpital Notre-Dame à la Rose a été entièrement rénové afin de créer dans l'hypercentre de Lessines un site attractif.
Cette mise à jour du site s'inscrit parfaitement dans un programme de revitalisation urbaine et s'intègre dans une dynamique globale de centre ville. Elle est idéalement complémentaire aux aspects touristique, culturel et environnemental du projet.

Les premières phases de travaux avaient été entamées en 2001 dans le cadre de la programmation FEDER 2000-2006.

Le projet actuel portait donc sur les dernières phases de restauration du site (la reconstitution des toitures du quadrilatère et du bâtiment des espagnols, la rénovation et l'aménagement intérieur de l'aile ouest ainsi que de l'aile sud) et s'est clôturé début 2012.

Charleroi et son « Phénix »

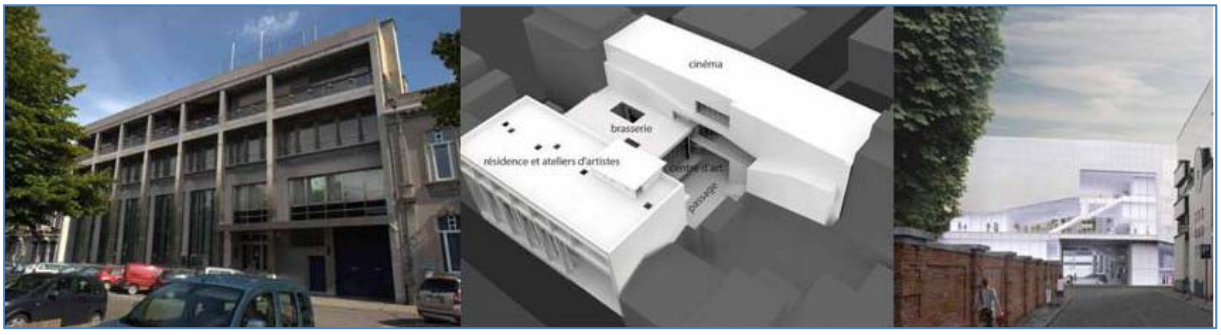

Pleinement intégré au projet global de redynamisation de la Ville basse de Charleroi via le portefeuille de projets « Phénix », un tout nouvel espace culturel se développe : la « Porte des Arts », également appelé « Quai de l'Image ».
Située dans les bâtiments de l'ancienne Banque Nationale datant des années 60, elle sera une porte d'entrée de la Ville face à la gare de Charleroi sud. Celle-ci, reliée à une nouvelle passerelle sur les quais de la Sambre eux aussi en cours de réaménagement, sera le lieu de rassemblement de nombreuses activités culturelles urbaines.

Ce bâtiment accueillera un complexe cinématographique équipé de quatre salles de projection et dédié au cinéma de qualité, des résidences d'artistes, des salles de réunion, une brasserie sous verrière et un centre d'art et d'expositions.

La fin des travaux est prévue à l'été 2014.

BON A SAVOIR

La programmation FEDER 2014-2020, c'est demain !

En mars dernier, nous vous informions de la tenue du Conseil européen de février et de l'accord sur le cadre financier pluriannuel pour 2014-2020. Un accord politique a été conclu le 27 juin 2013 entre ces institutions européennes. Il doit être prochainement approuvé par le Parlement et le Conseil.

D'autre part, du chemin a été parcouru en ce qui concerne la future programmation. En effet, le 10 juillet dernier, dans le cadre des négociations sur les règlements, un accord est intervenu sur près de 90 % du paquet législatif. Qu'est-ce que cela implique ?

Une concentration thématique flexible

Même si les nouvelles dispositions concentreront les investissements sur un petit nombre de thèmes liés à la stratégie Europe 2020, une certaine flexibilité a été accordée pour le FEDER et pour sa catégorie de régions en transition (toutes les provinces wallonnes, hormis le Brabant wallon).
Ainsi, pour les régions en transition, dont le PIB représente entre 75% et 90% de la moyenne des 27 Etats membres, 60 % des ressources totales du FEDER devront être alloués à au moins deux des objectifs thématiques 1, 2, 3 ou 4 à savoir respectivement, recherche et innovation, TIC, compétitivité des PME et transition vers une économie à faibles émissions en CO_2.
De plus, 15 % des ces ressources devront être alloués spécifiquement à l'objectif 4 - Transition vers une économie à faibles émissions en CO_2.

En ce qui concerne les régions plus développées (dont le Brabant wallon), ces pourcentages sont respectivement de 80 % et 20 %.

Des premières estimations chiffrées pour la Belgique

Suite à l'accord politique du 27 juin, les données financières belges sont disponibles.
A prix 2011, la Belgique recevra (FEDER-FSE) 2.051.100.000 € dont 956.900.000 € pour les régions en transition.

Un calendrier actualisé mais toujours approximatif

Il est désormais prévu une approbation des règlements après le trilogue Commission – Conseil – Parlement européen pour la fin 2013. Dès que cette étape sera franchie, les accords de partenariat et les programmes opérationnels pourront être déposés par les Etats membres.
La date d'approbation définitive de ces derniers documents reste donc floue (courant 2014).

Quelques éléments wallons

Les accords de partenariat, programmes opérationnels et compléments de programmation sont en voie de finalisation. Les marchés d'évaluation ex ante et stratégique environnementale viennent d'être lancés.
Une consultation partenariale aura lieu à l'automne 2013.
Les éléments qui restent inchangés concernent le concept de portefeuille de projets et l'examen des candidatures et la sélection des projets par une Task Force.

De plus, l'appel à projets se fera encore entièrement de manière électronique. Il pourrait être lancé durant le 1er trimestre 2014.

Pour une info toujours plus fraîche, une présentation a été réalisée par le DCFS. Elle résume les grandes lignes et étapes de la prochaine programmation.
Ce document est d'ores et déjà en ligne sur europe.wallonie.be et sera mis à jour en fonction des infos qui nous arrivent.
Pour recevoir cette mise à jour, n'hésitez pas à vous inscrire sur WalEurope (europe.wallonie.be, via flux RSS), vous pourrez ainsi suivre toutes les actualités liées au FEDER en général et à la programmation 2014-2020 en particulier.

ZOOM ARRIERE

L'innovation : thématique incontournable pour la Wallonie et l'Europe

Le 11 juin dernier, le Département de la Coordination des Fonds structurels a participé à la présentation du rapport de l'OCDE sur le système d'innovation wallon, dans le cadre d'une séance des « Midis de l'Innovation » organisée par le Département de la Compétitivité et de l'innovation (DGO6).

Ce zoom arrière prend la balle au bond et revient sur le concept fondamental d'**INNOVATION** qui peut se traduire par « la capacité de prendre des idées nouvelles et de les convertir plus efficacement et plus rapidement que la concurrence en résultats commerciaux »[1].

Le système d'innovation wallon à travers les programmes FEDER

Au cœur de la stratégie wallonne avec l'aide du FEDER, et indispensable à la relance de l'économie, le soutien à l'innovation en Wallonie se traduit par le financement de mesures clés visant à :

- stimuler le potentiel technologique des entreprises
- valoriser le potentiel des acteurs de la recherche
- soutenir l'innovation non technologique
- transférer et diffuser les connaissances

L'accent est donc mis sur les acteurs de la recherche et sur les PME mais aussi sur les outils qui leur permettent de collaborer et sur l'assimilation technologique du marché du travail et ce, dans le but d'atteindre l'objectif global de développement de la croissance et de l'emploi par l'amélioration de la compétitivité.

Dans le cadre de la programmation 2007-2013, le financement dédié à la recherche et à l'innovation, au travers de l'axe 2 « Développement du capital humain, des connaissances, des savoir-faire et de la recherche », s'élève à 186.556.548,20 € en zone « Compétitivité régionale et emploi » (dont 69 339 793,95 € de part FEDER) et 259.071 127,52 € en zone « Convergence » (dont 93 386 425,89 € de part FEDER).
Porté par une gamme de dispositifs adaptés, dont certains ont rencontré un franc succès (c'est le cas notamment des chèques technologiques et des prêts octroyés par Novallia à des PME pour des projets d'innovation non technologique), l'axe d'intervention au soutien de la recherche et de l'innovation commence à donner des résultats qu'il conviendra de pérenniser à l'avenir.

L'Europe de l'innovation

Les priorités de la **stratégie Europe 2020** pour une croissance intelligente, durable et inclusive, ainsi que les objectifs thématiques de la **politique de cohésion**, placent l'innovation en moteur indispensable.

Par ailleurs, l'Union européenne attache beaucoup d'importance au principe de « **Smart Specialisation** »[2] ou **spécialisation intelligente** qui constitue un concept clé pour

[1] Byler E., Neis R.,Creating a National Innovation Framework, Science progress, avril 2009
[2] Smart Specialisation : approche stratégique pour le développement économique par un soutien ciblé pour la recherche et l'innovation. Il s'agit d'un processus d'identification des zones à plus fort potentiel stratégique, axé

l'innovation parce qu'il incite à la concentration sur les meilleures compétences et à la canalisation des investissements sur les domaines forts.

La programmation 2014-2020 des Fonds structurels devrait dès lors concentrer une partie de ses moyens sur cet enjeu fondamental en tenant compte des recommandations des évaluations menées.

Le rapport de l'OCDE est également une source d'inspiration sur laquelle s'appuyer pour certaines de ses recommandations.

Pour une politique d'innovation toujours plus performante en Wallonie

Dans la perspective d'amélioration continue de sa politique d'innovation, le Gouvernement wallon a coordonné la participation des acteurs wallons à l'expertise externe de l'OCDE menée en 2011 et 2012 sur l'innovation régionale.

Les recommandations préconisées afin de rendre la Wallonie encore plus compétitive et innovante sont de :

- Augmenter les moyens financiers consacrés à la recherche et à l'innovation
- Développer des masses critiques d'excellence pour donner une visibilité internationale à la Région
- Viser une politique intégrée et simplifiée par l'adoption d'un mode de gouvernance décloisonné
- Fixer des objectifs clairs en fonction de la stratégie adoptée et lier les financements à la réalisation des objectifs
- Renforcer l'intelligence stratégique (tableau de bord, outils de monitoring, enquêtes PME)

Liens utiles :

Stratégie Europe 2020 :

http://ec.europa.eu/eu2020/pdf/COMPLET%20FR%20BARROSO%20-%20Europe%202020%20-%20FR%20version.pdf

Le guide pratique *« Connecting Smart and Sustainable Growth through Smart Specialisation »* de la Commission européenne : *http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/presenta/green_growth/greengrowth.pdf*

Rapport de l'OCDE sur l'innovation régionale :

http://www.iweps.be/sites/default/files/evaluation_et_recommandations.pdf

sur le lieu, le développement de mécanismes de gouvernance multi-acteurs, la définition des priorités stratégiques et l'utilisation de méthodes intelligentes pour optimiser le potentiel de développement

ARRET SUR IMAGE

Le site Interlac de Dison remis à neuf

Le 28 mai dernier, le complexe Comedis à Dison ouvrait officiellement ses portes. La transformation de l'ancienne laiterie Interlac de Dison représente le symbole du renouveau de la commune. Ce nouvel espace multifonctionnel accueille déjà de nombreux acteurs économiques et culturels.
Le coût total de l'ensemble des travaux s'élève à 16 millions d'euros dont un investissement de 9 millions d'euros de la commune sur fonds propres.
Le budget total financé dans le cadre du programme opérationnel « Compétitivité régionale et emploi » est de 6.937.618,59 €, dont 2.775.047,43 € de subsides FEDER et 4.162.571,16 € de part wallonne. Ce projet s'ancre parfaitement dans la volonté wallonne d'assainissement et de réhabilitation des chancres urbains. Le 17 juin 2013, le Bourgmestre de Dison a accueilli sur ce site les membres du Comité de suivi des programmes « Convergence » et « Compétitivité régionale et emploi » et a souligné que sans l'aide du FEDER et de la Wallonie, cet ancien joyau industriel de la région serait resté à l'état de friche.

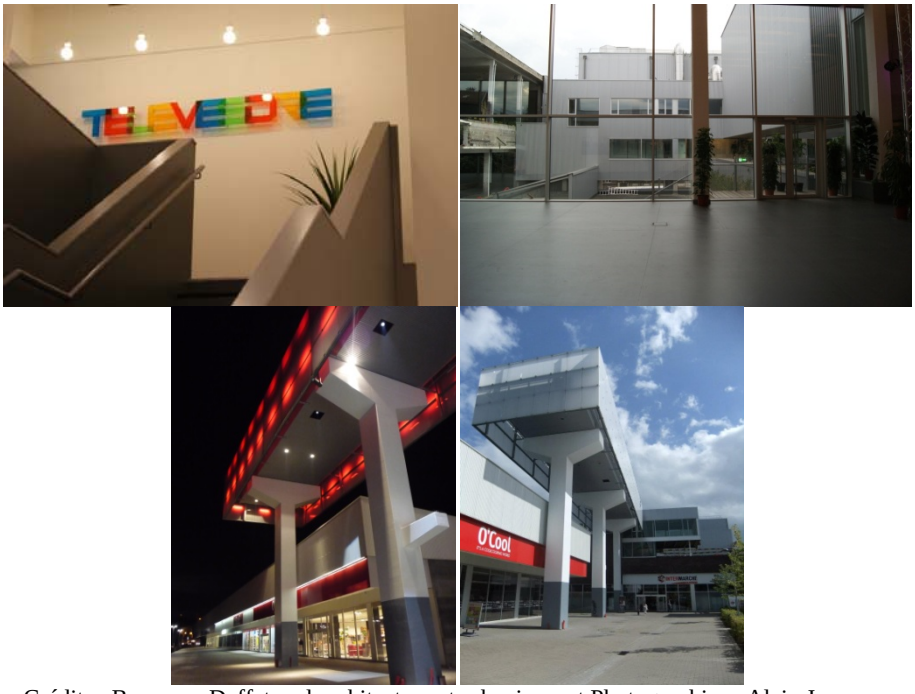

Crédits : Baumans-Deffet sprl architecture et urbanisme et Photographies : Alain Janssens

Interlac : des origines …

Tout commence, au lendemain de la seconde guerre mondiale, par « La laiterie Blanche-Neige », propriété de la famille Trinon.

En 1947, le regroupement entre les laiteries coopératives de Theux, Malmedy, Herve et Dison fit naître « Interlait », qui emploiera jusqu'à 400 personnes.

Dans les années 80, le Groupe Interlait adjoint une coopérative de transport appelée « Trans-Lac ». C'est en 1990 que le Groupe passe sous contrôle français et en 2001, « Interlait » devient « Interlac ».

En 2001 également, la fermeture brutale et inopinée du site Interlac provoque un choc auprès des Disonais. Interlac laissait derrière lui une usine inoccupée et désaffectée.

… à nos jours.

En 2007, le Conseil communal a adopté le projet présenté par l'Echevin des Affaires économiques et par le bureau d'architecture disonais BAUMANS-DEFFET.

Débutés le 4 mai 2009, les travaux de transformation du site permettent d'avoir sur place plusieurs enseignes commerciales, une salle de spectacle (avec une capacité de 200 personnes assises et 350 debout), les nouveaux locaux de la télévision locale, Télévesdre et une brasserie.

Et l'aventure continue…

La Commune de Dison n'en restera pas là !
La deuxième phase de travaux (hors FEDER) a débuté en 2013 et consiste en l'aménagement de locaux pour le Centre culturel, de salles de séminaires et de bureaux.

La volonté de Dison est que Comedis devienne un centre de référence en termes de culture, de communication et de média pour Dison d'une part et pour l'ensemble de l'arrondissement verviétois d'autre part.

COMMUNIQUER SUR L'APPORT DE L'UNION EUROPEENNE ET DE LA WALLONIE

Dans le cadre de son plan de communication visant à expliquer ce que les Fonds structurels apportent à notre région, la Wallonie développe de multiples outils.

Ceux-ci sont en constante évolution et sont largement appréciés par la Commission européenne.

WalEurope : votre site web consacré aux fonds structurels fait peau neuve

Votre nouveau site web consacré aux fonds structurels européens est en ligne depuis ce jour.
Moderne, coloré et plus structuré, WalEurope reste centré sur les éléments essentiels de la programmation FEDER mais se veut plus ergonomique et convivial.

Toujours au programme : une présentation des priorités-clés du FEDER et du FSE, le cadre réglementaire de la programmation 2007-2013, des infos sur les évaluations menées depuis le début de la programmation et la liste des projets approuvés.
Sans oublier les Info-Feder, les news, les archives en lien avec la programmation 2000-2006, des liens utiles divers et variés, etc.

Nouveautés : toutes les infos fraîches sur la programmation 2014-2020 et une mise à jour régulière de ces news.

N'hésitez pas à y jeter un œil et à nous faire part de toutes vos suggestions qui pourraient encore l'améliorer…

L'Europe près de chez vous : le compendium vous offre un aperçu des réalisations cofinancées par le FEDER en Wallonie des années 80 à nos jours

Le compendium des projets FEDER réalisé par le Département de la Coordination des Fonds structurels, avec la collaboration de la Direction de la Communication externe du Secrétariat général du SPW et le soutien du Cabinet du Ministre-Président, Rudy DEMOTTE, est disponible !

A destination du grand public, ce recueil reprend une sélection d'une septantaine de projets cofinancés par le FEDER depuis la fin des années 80 jusqu'à nos jours.
De l'aéroport de Liège à l'unité de biométhanisation d'Aiseau-Presles en passant par l'abbaye de Villers-la-Ville ou encore le centre de compétence Technocité et les projets des centres de recherche tels que Celabor, Cenaero, le CTP ou Materia Nova, vous y découvrirez des exemples de sites réaménagés, de rénovation urbaine, de centres de recherche et de formation soutenus, des sites touristiques créés ou encore des entreprises ou des outils de développement économique financés dans le cadre des différentes programmations du FEDER. Les 5 thèmes de la campagne « Plus haut » sont ainsi illustrés :
Entreprise/économie; Revitalisation urbaine/environnement;
Tourisme/patrimoine/culture; Formation et Recherche/innovation.

Fruit d'un travail de longue haleine, ce compendium, considéré comme un ouvrage de référence par les services de la Commission européenne, est à votre disposition gratuitement dans tous les Espaces Wallonie et est téléchargeable sur europe.wallonie.be ainsi que sur plushaut.be.

« Plus haut », notre campagne de communication arrivée 2ème aux « European Public Communication Awards »

EuroPCom (organisée par le Comité des Régions en partenariat avec le Parlement européen, la Commission, la Présidence, le Conseil de l'UE et le Comité économique et social européen) est une des plus grandes conférences à destination des experts de la communication publique provenant de toute l'Europe. L'idée est d'améliorer la communication du secteur public en partageant les bonnes pratiques, en favorisant l'implication active des communicateurs dans la stratégie de communication des institutions européennes, en améliorant le transfert du savoir-faire des professionnels au niveau politique et en facilitant le réseautage dans ce domaine au sein de l'UE.

Dans ce cadre, un concours est organisé afin de décerner un « European Public Communication Awards ».

L'objectif de cette récompense est double :

- rendre hommage à des campagnes et/ou stratégies de communication européennes ;
- présenter les meilleures pratiques en communication publique réalisées par les autorités nationales, régionales ou locales.

La Wallonie y a participé en déposant sa candidature pour la campagne « Plus haut » portant sur la programmation 2007-2013.

Bien que les résultats ne seront proclamés officiellement que lors de la 4ème édition de la conférence, qui aura lieu les 16 et 17 octobre prochains, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que notre campagne a été classée en 2ème place.

Les points forts qui ont été soulignés sont le professionnalisme de la stratégie (incluant notamment les efforts en termes de monitoring et d'évaluation) et la coopération entre plusieurs partenaires (Fonds structurels, administrations et médias).